Les élèves dinèrent au plus vite et partirent en promenade pour laisser leurs tables et même la maison à la disposition des invités. « Il s'agissait, raconte le supérieur, de cent cinquante convives, dont beaucoup très distingués et parmi lesquels figuraient des personnages devenus historiques depuis 1832 : les Moricet, les de Civrac (1), les Kersabiec (2), les du Guigny (3), etc. Ce n'a pas été la notre côté brillant. . Chacun pourtant se retira satisfait de la magnificence des hommages rendus au vénérable fondateur du collège.

Après le service on approuva le projet formé aux funérailles de M. Mongazon de lui élever un tombeau par le moyen d'une souscription proposée à ses enfants et à ses amis. Pour se conformer aux dernières volontés du défunt, la commission nommée pour l'érection du monument décida à l'unanimité qu'il serait érigé là

où est la continuation de son œuvre.

L'idée primitive fut de déposer le cœur dans la chapelle et de construire près du bosquet, à l'extrémité de l'avenue qui tombe à angle droit sur la grande façade de la maison, un e monument simple, grave, mais sans caractère funèbre, d'un style religieux et chrétien ». L'édifice devait réceler un caveau destiné à recevoir

plus tard les restes de M. Mongazon.

Le marquis de Civrac et la population de Beaupréau réclamèrent avec tant d'instances le corps du vénérable prêtre qu'on ne pût le leur refuser. La commission modifia donc ses projets. Le corps serait transféré à Beaupréau quand les circonstances le permettraient. On éléverait pour renfermer le cœur un monument à l'intérieur de la chapelle. Plus tard, à la séance du 22 avril 1840, le nouvel évêque d'Angers, Mgr Paysant, rappela les preuves multipliées de désintéressement que David prodiguait incessamment à sa ville natale, et entr'autres la statue de sainte Cécile dont il avait si généreusement enrichi la cathédrale. Il proposa de commencer des pourparlers avec lui. « Sans doute, disait le prélat, notre souscription ne peut produire une somme digne du talent de M. David, mais les souvenirs honorables qui se rattachent au nom de M. l'abbé Mongazon, son titre de compatriote, plus d'un demi-siècle de bonnes œuvres, plaideront pour nous auprès du célèbre statuaire qui aime à consacrer son ciseau à toutes les illustrations de son pays. » Quelque temps après l'artiste répondait à la demande de l'évêque : « Les fonds dont vous pouvez disposer (6 000 fr.) pour l'érection de ce monument sont bien restreints et il ne faudrait cependant pas faire quelque chose de trop mesquin, c'est pourquoi je ne demanderai que les frais de marbre et de praticien, c'est-à-dire 1.000 francs pour le buste et 2.500 pour le bas-relief, trop heureux de saisir

(2) Le vicomte Auguste de Kersabiec, mort le 13 janvier 1867, cousin germain

de M^{le} de Kersabiec, arrêtée avec la duchesse de Berry, le 6 novembre 1832, à Nantes, dans la maison de M^{le} du Guigny.

(3) Alexandre du Guigny, élève de Beaupréau, dès la restauration du collège, condisciple de Gabriel d'Andigné. Il habitait le château de Haye-de-Besné (Loire-Inferieure).

⁽¹⁾ Le marquis Eméric et le comte Henri de Durfort, fils du marquis Alexandre de Civrac qui fut pris le 27 mai 1832 à la Chaperonnière, près de Jallais, avec M. Moricet et l'infortuné Jacques Cathelineau. Le marquis Alexandre de Civrac était mort en 1835.